

Janvier 2023

## Heurt de deux personnes par un train de fret survenu le 14 novembre 2022 en halte de Donchery (Ardennes)

### Fiche de présentation

#### Localisation de l'accident

L'accident se situe à la halte desservant la commune de Donchery dans les Ardennes, commune située à proximité de Sedan, à l'est de Charleville-Mézières.

L'accident a eu lieu sur une « traversée des voies par le public » (TVP) permettant aux usagers de la halte de passer d'un quai à l'autre, en traversant les voies à niveau.

La ligne ferroviaire est celle reliant Mohon près de Charleville-Mézières à Thionville. Elle est empruntée par une soixantaine de circulations par jour, voyageurs ou fret. Il s'agit d'une ligne à double voie, électrifiée. Les trains peuvent circuler à une vitesse allant jusqu'à 120 km/h au droit de la halte.



*Localisation de la halte de Donchery*

La traversée est équipée d'une signalisation lumineuse destinée à avertir les usagers du danger lors du passage des trains. Cette signalisation est constituée de pictogrammes (ou feux piétons) rouges clignotants. Les usagers doivent s'y conformer et ne pas traverser lorsqu'elle est active.



*Vue de la halte de Donchery avec la TVP et les pictogrammes allumés (quai 1/voie 1 au premier plan, et quai 2/voie 2 et ex-bâtiment voyageurs au second plan)*

### **Les faits d'après les premiers éléments recueillis**

Lundi 14 novembre 2022 à 18 h 47, le TER n° 840831 en provenance de la gare de Champagne-Ardennes TGV (départ 17 h 10) et à destination de Sedan (arrivée prévue à 18 h 52) dessert la halte de Donchery, son dernier arrêt avant le terminus de la mission.

Une lycéenne descend du train et rejoint son père qui l'attend sur le quai. Le quai desservi est celui de la voie 1, situé de l'autre côté des voies par rapport à l'ancien bâtiment voyageurs et à l'unique accès à la halte.



*Vu aérienne de la halte de Donchery (Géoportail)*

Le TER n° 840831 est positionné en amont de la TVP lors de son arrêt. Quatre ou cinq personnes descendues du train vont rejoindre la sortie et empruntent la TVP devant le train, qui est éteinte. Le TER quitte alors la gare. Trois autres personnes, dont le père et la fille, qui viennent de la queue du train et qui n'ont pas eu le temps de traverser, attendent le passage du TER. Dans l'intervalle, les pictogrammes lumineux se seraient allumés, signalant l'interdiction de traverser les voies. L'un est dans le dos des usagers qui attendent, les autres sont masqués par le train.

Le père et sa fille, qui discutent ensemble, entreprennent de traverser les voies par le passage, aussitôt que l'arrière du TER a dégagé la TVP. La troisième personne s'engage également derrière eux. Survient, à ce moment-là sur l'autre voie, le train de marchandise n° 54084, caché par le TER. Ce train, composé de 37 wagons, est en provenance de Metz en Moselle (départ 16 h 19) et à destination de Dunkerque dans le Nord. Il circule au passage de la halte à la vitesse de 88 km/h.

Le train n° 54084 heurte mortellement les deux premières personnes. La troisième, en retrait, est sauvée.

Immédiatement après l'accident, le conducteur du train fret avise le Centre opérationnel de gestion des circulations, et celui-ci alerte les services de secours et de police qui constateront une fois sur place les deux décès.

## **Ouverture de l'enquête**

Selon les témoignages déjà recueillis les pictogrammes auraient été allumés mais ce point reste à confirmer. Les circonstances exactes de l'accident restent aussi à confirmer et à préciser et notamment, si des éléments particuliers de l'environnement ont joué dans l'attention des victimes.

L'année 2022 a vu une très forte recrudescence des accidents de personne aux traversées pour le public en gare sur le territoire national par rapport aux années antérieures. Treize accidents sont survenus à ces traversées en 2022, causant 10 décès.

Un rapport d'enquête du BEA-TT portant sur un accident sur une telle traversée avait été publié en avril 2019 (enquête sur le heurt d'un piéton par un train sur un passage planchéié en gare d'Écommoy). Cinq recommandations de sécurité avaient été émises par le BEA-TT et sont en cours de mises en œuvre par leurs destinataires, exploitants du réseau ferré national. La question se pose de savoir si les circonstances du présent accident ne présentent pas des éléments de nature différente qui conduiraient à de nouvelles recommandations, et de vérifier également les avancées permises ou non par les recommandations en cours pour sécuriser ces passages dangereux.

La gravité tragique de l'accident de Donchery et l'ensemble des éléments évoqués ci-dessus ont conduit le directeur du BEA-TT à ouvrir une enquête technique le 22 novembre 2022 sur cet accident.

L'enquête sera réalisée dans le cadre des articles L.1621-1 à 1622-2 et R.1621-1 à 1621-26 du code des transports. Elle ne vise pas à déterminer des responsabilités. Elle vise à collecter et analyser les informations utiles pour déterminer les causes exactes et les facteurs contributifs à la survenue de l'accident, en vue de formuler des recommandations de sécurité dans le but de réduire le risque de répétition d'accident analogue.